

# Ecole Maternelle Arc en Ciel - Damprichard



## DOSSIER D'INSCRIPTION





En raison de la crise sanitaire actuelle, les portes-ouvertes ne peuvent pas être programmées. Si les conditions le permettent, elles seront organisées courant juin. Vous serez informés par e-mail et autres supports numériques de la municipalité.

Nous vous demandons de bien vouloir compléter le dossier et de le remettre au secrétariat de la mairie, qui le transmettra ensuite à l'école maternelle. Pour de plus amples renseignements concernant la rentrée, vous pouvez prendre contact avec l'école, soit :

Courriel : [maternelle.damprichard@ac-besancon.fr](mailto:maternelle.damprichard@ac-besancon.fr)

Tél : 03.81.44.53.58

**Merci de votre compréhension. A bientôt !**

**Les Enseignantes**

**Date de la rentrée** : jeudi 1<sup>er</sup> septembre 2022 à 8 H 35.

### **Horaires** :

- Lundi/Mardi/Jeudi/Vendredi, de : ..... 8 H 35 à 11 H 50 et de 13 H 30 à 16 H 15.
- Temps d'accueil, de : ..... 8 H 25 à 8 H 35 et de 13 H 20 à 13 H 30.

Le matin de la rentrée scolaire, les parents des nouveaux élèves seront autorisés à les accompagner jusque dans leur classe.

### **Conditions d'inscription** :

Pour l'admission à l'école, il est souhaitable que l'enfant ait acquis la **propreté** (sans couche), il ne doit pas porter de plâtre, ni présenter de plaies suturées. Dans le cas contraire, prendre contact avec les enseignantes qui vous indiqueront comment accueillir votre enfant.

### **Informations diverses** :

#### ➤ Goûter :

Il n'y a plus de goûter à l'école, ni distribué, ni apporté de la maison.

#### ➤ Chaussons – vêtements :

Merci de prévoir pour le jour de la rentrée, une paire de chaussons **sans lacet**, marqués au nom et au prénom de l'enfant. Tous les vêtements doivent être marqués de la même manière.

Lors de l'achat des équipements pour la rentrée, il est conseillé de privilégier les vêtements et les chaussures faciles à enfiler (pas de lacet, mais avec scratch ou fermeture Eclair).

#### ➤ Stationnement :

La circulation et le stationnement derrière l'école sont interdits sauf pour les ayants-droits (personne à mobilité réduite ou accompagnant des enfants en situation de handicap et personnel de l'école).

Il est interdit de stationner sur l'arrêt de bus matérialisé en rouge pendant les horaires spécifiés aux abords de cet arrêt.

#### ➤ Assurance :

Après la rentrée, il vous sera demandé de fournir une attestation d'assurance.

#### ➤ Périscolaire :

Un accueil périscolaire avec restauration est mis en place.

Les conditions d'accueil et d'inscription au périscolaire sont disponibles sur le site de la mairie : [www.mairie-damprichard.fr](http://www.mairie-damprichard.fr) ou se rapprocher du secrétariat de la Mairie.

---

PS: afin de pouvoir vous communiquer les informations concernant l'éventuelle portes-ouvertes, merci d'envoyer un e-mail à l'école en précisant les nom et prénom de l'enfant, à l'adresse numérique suivante : [maternelle.damprichard@ac-besancon.fr](mailto:maternelle.damprichard@ac-besancon.fr)

**AFFICHE D'INSCRIPTION**

NOM de l'enfant : .....

Prénom : ..... Sexe : .....

Date et lieu de naissance : .....

.....

Nationalité : .....

Adresse : .....

.....

Prend le bus pour Belfays :  OUI  NON (cocher la case concernée)

---

NOM et prénom du **responsable légal 1** : .....

Lien avec l'enfant : .....

Adresse (si différente de celle de l'enfant) .....

.....

N° tél : domicile : ..... Portable : .....

N° tél : travail : ..... Portable : .....

Profession et code correspondant (voir fiche ci-après) : .....

.....

Adresse mail du responsable .....

.....

---

NOM et prénom du **responsable légal 2** : .....

Lien avec l'enfant : .....

Adresse (si différente de celle de l'enfant) .....

.....

N° tél : domicile : ..... Portable : .....

N° tél : travail : ..... Portable : .....

Profession et code correspondant (voir fiche ci-après) : .....

.....

Adresse mail du responsable 2 (si différente du responsable 1) : .....



## Liste des professions et des catégories socio-professionnelles

Code(*)	Libellé
11	Agriculteurs sur petite exploitation
12	Agriculteurs sur moyenne exploitation
13	Agriculteurs sur grande exploitation
21	Artisans
22	Commerçants et assimilés
23	Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus
31	Professions libérales
33	Cadres de la fonction publique
34	Professeurs, professions scientifiques
35	Professions de l'information, des arts et des spectacles
37	Cadres administratifs et commerciaux d'entreprise
38	Ingénieurs et cadres techniques d'entreprise
42	Professeurs des écoles, instituteurs et assimilés
43	Professions intermédiaires de la santé et du travail social
44	Clergé, religieux
45	Professions intermédiaires administratives de la fonction publique
46	Professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises
47	Techniciens
48	Contremaîtres, agents de maîtrise
52	Employés civils et agents de service de la fonction publique
53	Policiers et militaires
54	Employés administratifs d'entreprise
55	Employés de commerce
56	Personnels des services directs aux particuliers
62	Ouvriers qualifiés de type industriel
63	Ouvriers qualifiés de type artisanal
64	Chauffeurs
65	Ouvriers qualifiés de la manutention, du magasinage et du transport
67	Ouvriers non qualifiés de type industriel
68	Ouvriers non qualifiés de type artisanal
69	Ouvriers agricoles
71	Anciens agriculteurs exploitants
72	Anciens artisans, commerçants, chefs d'entreprise
74	Anciens cadres
75	Anciennes professions intermédiaires
77	Anciens employés
78	Anciens ouvriers
81	Chômeurs n'ayant jamais travaillé
83	Militaires du contingent
84	Elèves, étudiants
85	Personnes diverses sans activité professionnelle de moins de 60 ans (sauf retraités)
86	Personnes diverses sans activité professionnelle de 60 ans et plus (sauf retraités)
99	Non renseignée (inconnue ou sans objet)

(\*) Code de la profession ou de la catégorie socio-professionnelle à reporter dans la fiche de renseignements